

Pourquoi le SATAC UNSA n'a pas déposé de préavis de grève pour les 13 et 14 janvier 2010

IL Y A UNE MULTITUDE DE RAISONS QUI ONT CONDUIT LE SATAC UNSA A NE PAS S'ASSOCIER A CE MOUVEMENT

POURQUOI UNE GREVE MAINTENANT ?

Les négociations n'ont pas encore vraiment commencé

Nous avons à peine commencé, dans différents GT, des discussions techniques pour préparer les sujets sur lesquels nous souhaitons pouvoir négocier.

Les négociations n'ont pas encore vraiment débuté et nous déposerions un préavis de grève ?!

Pour le SATAC UNSA, la grève est un outil qui doit être utilisé à bon escient et ne pas être banalisé.

Il est possible que nous ayons besoin de l'utiliser si les négociations achoppaient et il serait regrettable de gâcher nos cartouches trop tôt.

CONTRE UN ETABLISSEMENT PUBLIC ?

Le projet a été retiré par le Directeur Général

En réunion, le 19 octobre 2009, l'ensemble des syndicats présents avaient marqué leur désaccord et, face à ce front uni, le Directeur Général avait retiré sine die son projet d'étude d'un établissement public. L'ensemble des OS avait crié victoire.

Pourquoi déposer un préavis de grève contre une mesure qui a été explicitement retirée ?

UNE INTERSYNDICALE ?

Disons plutôt un groupe de syndicats en ordre dispersé

La CGT et FO, instigatrices de ce mouvement, ne cherchent pas à défendre les personnels mais tentent de renforcer leur représentativité, y compris à coups de mensonges ou d'exagérations.

La CGT et FO affichent de beaux principes sur l'unité syndicale ... mais ne les mettent pas en application et n'ont pas cherché à réunir une intersyndicale.

En fait, cet appel a été fait en ordre dispersé et risque plus de nous affaiblir qu'autre chose.

En effet, pour être précis :

- Seuls CGT, FO, SNICAC et UNSA IESSA sont associées **mais ont déposé des préavis séparés**.
- L'UNSA ICNA annoncé dans l'intersyndicale au début n'a pas déposé de préavis.
- La CFDT a déposé un préavis sur les mêmes dates.

- La CFTC, le SNCTA et le SATAC UNSA n'ont pas déposé de préavis de grève.

ET LA RGPP ?

Elle est une conséquence de l'appartenance à la Fonction Publique et si on doit la combattre, il faut des arguments

Tout le monde (y compris le SATAC UNSA) est opposé à une application purement mathématique de la RGPP à la DGAC, mais personne ne peut nier les attaques des députés, de la Cour des comptes ainsi que des médias et nous devons mettre des arguments en avant et trouver une parade plus subtile que la grève ... à ce stade du moins.

ET L'UNITE DE LA DGAC, ET L'EUROPE ?

La construction du ciel unique est en marche et nier les choses ne les feront pas disparaître.

Il est de notre devoir d'anticiper les évolutions liées au ciel unique et à la construction du FABEC, notamment, sous la pression de lobbies divers.

Par contre, il est aussi de notre devoir de préserver les équilibres et de faire en sorte que les passerelles entre prestataire et surveillance ne soient pas que théoriques en maintenant une parité des conditions d'emploi, des rémunérations ... mais aussi un avenir à l'ensemble des personnels de la DGAC.

QUELLE COHERENCE ?

Les gesticulations masquent mal un immobilisme dogmatique et l'absence de propositions

Alors que ces OS ont obtenu une entrevue au ministère, elles déposent un préavis de grève **avant cette réunion**.

Le SATAC UNSA, lui, a déjà été reçu au Ministère et a pu exprimer ses préoccupations.

Le Ministère a invité l'ensemble des OS le 11 janvier pour « **fixer le cadre dans lequel les discussions doivent se poursuivre et leurs principaux enjeux** ». Pour le SATAC UNSA, il semble logique d'attendre cette réunion pour entendre ce que le Ministre souhaite nous dire, lui faire part de nos accords et désaccords et, ensuite, décider de notre attitude et des moyens à mettre en œuvre pour défendre les intérêts des personnels.

Le SATAC UNSA ne s'associe au préavis de grève car il pense que ce moyen de pression devrait être « gardé en réserve » pour être utilisé le moment opportun. Il ne donne cependant pas de consigne.